



Mise aux normes et remplacement fenêtres

Par **CDiener**, le **27/06/2018** à **17:51**

Bonjour,

J'ai une problématique et je ne trouve nulle part de réponse claire sur le sujet.

Je suis locataire d'un bail commercial, stipulant que les fenêtres sont à ma charge en cas de réparation ou remplacement. Ceci étant clair, je prévois le remplacement des fenêtres à ma charge.

MAIS, les fenêtres actuelles ne sont pas à la hauteur réglementaire, ce qui va gonfler le tarif par fenêtre pour la mise au norme (en incluant un garde corps fixe par exemple). J'aimerais donc savoir à qui incombe cette partie "mise aux normes", à moi ou au propriétaire des murs ? Car si c'est au propriétaire des murs, j'estime que le supplément devrait être pour lui.

Qu'en pensez-vous ?

Merci d'avance de votre précieuse aide !

Cordialement,

Claudia